Après l'entretien

S'accorder sur un temps de réflexion pour prendre une décision Envisager un deuxième temps de rendez-vous pour approfondir votre choix si nécessaire (s'appuyer sur le contrat d'accueil) Lorsque vous avez fixé votre choix, vous pouvez convenir d'un autre rendez-vous pour envisager la suite et échanger sur vos « façons » de faire.

Un engagement réciproque peut être signé, il défini un salaire minimum et engage les deux parties.

Pour bien vivre cette expérience, parents, enfant et professionnel ont besoin de faire connaissance progressivement. La séparation doit se faire en douceur pour l'enfant et ses parents. Vous pourrez echanger de cette adaptation avec l'assistant maternel

Le Relais Petite Enfance peut vous accompagner dans votre recherche et pour la mise en place du contrat

Relais du Bocage
Maison de la petite enfance
3 route de la Richardière
72700 Pruillé-le-Chétif
Tel : 02-52-19-21-80 puis 1
relaispetiteenfance@bocagecenomans.org

Relais du Bocage

LA PREMIERE RENCONTRE PARENTS – ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Ce document est un support à l'échange entre les parents et l'assistant(e) maternel(le). Il propose des pistes de réflexion à aborder lors de vos entretiens. Le dialogue et la concertation entre l'assistant(e) maternel(le) et les parents sont les atouts majeurs qui permettront d'instaurer des relations de confiance. Rappelez-vous, vous avez un intérêt commun : le bien-être de l'enfant.

- En tant que parent, vous êtes celui qui connaissez le mieux votre enfant
- L'assistant(e) maternel(le) est celui qui vous accompagne grâce a ses connaissances professionnelles

Alors mutualisez vos moyens, pour offrir à l'enfant un accueil de qualité.

SUR L'ENVIRONNEMENT :

- visite des espaces dédiés aux enfants : L'AM fait visiter les pièces, les lieux où l'enfant pourra aller tel que les espaces de jeu, de change, de repas, de sieste ainsi que les équipements mis à sa disposition
- Quel matériel est mis à disposition de l'enfant (jeux, jouets, livres, matériel de puériculture ?)
- Comment se passe l'accueil d'un bébé avec des plus grands ? Changez-vous l'aménagement ? Comment sécurisez-vous l'espace ?

SUR SES HABITUDES DE VIE:

- Quels sont vos déplacements quotidiens et leur fréquence (trajet école, loisirs...) ?
- Fréquentez-vous les services de proximité (jeux et rencontres organisés par le Relais, bibliothèque, ludothèque, association, parc...) ?
- Avez-vous des animaux domestiques ? Quelle place ont-ils dans la maison ?
- Quelle est la place de la télévision dans la maison (pour les enfants accueillis, pour vos propres enfants, pour vous) ?
- Y a-t-il des fumeurs dans le foyer, comment cela est-il géré en présence des enfants ?

SUR LES MODALITÉS DU CONTRAT:

- Tarif horaire (brut ou net)
- Estimatif du temps de travail par semaine et sur l'année (périodicité des congés), type de planning proposé (variable ou fixe), quelle souplesse possible ?

Exemples de questions pour vous guider :

SUR LES CONDITIONS D'ACCUEIL :

- Combien d'enfants pouvez-vous accueillir simultanément ? Quels âges ont-ils ?
- Pouvez-vous nous présenter une journée type ? (amplitude horaire, déplacements et rythme de la journée)
- Quelles sont vos attentes par rapport aux échanges quotidiens (transmissions écrites, orales, contenu)? (attentes réciproques des parents et de l'AM)
- Abordez l'accueil en cas de maladie (contagion et limite de l'accueil)
- Abordez l'accueil après l'âge de 3 ans (école, vacances...)

SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES:

- Quelles propositions faites-vous à l'enfant en terme d'éveil ?
- Quelles sont les règles de vie ? Quelles sont les limites et règles posées à l'enfant ? Comment sont-elles posées et formulées ?
- Quel est le positionnement de l'adulte (AM et parent) par rapport aux « premières fois » de l'enfants ? (première cuillère, premiers mots, premiers pas...)
- Comment sont gérées les questions des émotions de l'enfant, de l'opposition, de l'acquisition de la propreté ?
- Comment se transmet-on les informations concernant la journée de l'enfant ? Concernant le contrat ?
- Comment se passe les repas ? Où se déroule-t-il ?
- Où dort l'enfant ? Dans quel lit ? A-t-il un lit pour lui ou bien est-il partagé ?

1er contact : par téléphone

Le parent présente son besoin d'accueil : le nombre laisser vos coordonnées. d'heures et de jours par semaine et le nombre de semaines dans l'année. Si les besoins correspondent aux conditions de l'assistant(e) maternel(le), convenir d'un rendez-vous en précisant la durée moyenne de celui-ci (environ 1h) et s'assurer de la disponibilité des 2 parties.

Appelez de préférence à l'heure de la sieste ou en fin de journée (après 18h). Présentez votre besoin et l'enfant (prénom, âge, sexe). Fixer une rencontre et Le parent présente son besoin d'accueil : le nombre laisser vos coordonnées.

Seconde étape : se rencontrer

Le principal objectif de cette rencontre : expliquer les besoins et les contraintes de chacun.
Si les sujets abordés varient en fonction de l'âge des enfants, certains points clés sont à ne pas négliger pour vous assurer que vos besoins coïncident bien avec le projet d'accueil de l'assistant maternel.